



Vision Eglise 21 – dessiner l’avenir ensemble, Point final en points de suspension septembre 2017; décision

Propositions:

1. Le Synode adopte le présent concept pour la Fête de l’Eglise 21, le «point final en points de suspension», dans le cadre du processus visionnaire Eglise 21, début septembre 2017.
2. Elle décide que le Dimanche, jour du point final en points de suspension, un seul culte sera célébré pour toutes les régions du ressort territorial de notre Eglise, le jour de la fête de l’Eglise 21.
3. Pour la fête de l’Eglise 21, il adopte un crédit d’engagement de CHF 890’000. Les coûts seront inscrits au compte n° 033.317.01 du compte de fonctionnement.
4. A titre de cofinancement, la moitié de la collecte ainsi que des contributions de donateurs, soit un total estimé à CHF 120’000 seront portés au budget (compte n° 033.433.01).
5. Un montant net de charge de CHF 770’000 sera couvert par un prélèvement sur le fonds de secours (compte n° 033.470.02).

Explication

Dessiner l’avenir ensemble: le processus d’élaboration de la vision Eglise 21

«La proclamation de l’Evangile reste la mission fondamentale de l’Eglise. Mais le ton de cette proclamation doit être en phase avec le monde d’aujourd’hui. L’Eglise doit nous faire du bien dans notre quotidien et la Parole divine doit résonner avec le présent. »

Cette affirmation a été formulée lors du Synode de réflexion 2013 à Granges qui a réfléchi sur le thème *Notre Eglise a-t-elle un avenir?* Elle résume à elle seule ce dont il s’agit dans le processus visionnaire *Eglise 21 – dessiner l’avenir ensemble*: le message libérateur de l’Evangile demeure et conserve toute son actualité. Et l’Eglise a pour mission d’annoncer cette réalité libératrice aux êtres humains. Mais pour que le message soit compris, il doit parler en images, en mots et dans une forme qui compréhensible pour l’individu du début du 21^e siècle. Comme l’un des délégués du Synode de Granges l’a formulé avec

pertinence, à l'image de cette société qui évolue, la «tonalité» de la proclamation doit changer.

Pour être réellement capable d'avenir, l'Eglise «*ne doit pas réduire les individus à des supports d'une stratégie de marketing*», elle doit aussi être «*prête à investir*», a-t-il été affirmé à Granges. Quant à la question de savoir à partir de quel moment l'Eglise se montre «*capable d'avenir*», les députées et députés au Synode répondent comme suit:

«...*lorsqu'elle sait se montrer déterminée et capable d'innover.* »

«...*lorsqu'elle reflète combien l'Evangile est source de joie.* »

«...*lorsqu'elle agit au lieu de réagir.* »

«...*lorsqu'elle se comprend comme une communauté de personnes en chemin.* »

«...*lorsqu'elle ne se prend elle-même pas trop au sérieux.*»

«...*lorsque les individus tirent une impression positive de leurs contacts avec l'Eglise.*»

(L'ensemble des citations reproduites en italique sont tirées de l'«Aide-mémoire du Synode de réflexion des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure du 24 avril 2013, Parktheater Granges») [traduites de l'allemand pour le présent document n.d.tr.]

Le Synode de réflexion 2013 a mis en route un processus fort, que de nombreux députées et députés ont désigné par *L'esprit de Granges*. Ce processus a suscité la motion *Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble*, présentée lors du Synode d'hiver 2013. Cette motion, cosignée par environ la moitié des députées et députés au Synode, et toute empreinte de cet „Esprit de Granges», a été adoptée à l'unanimité à l'automne 2013. *Granges* peut être qualifié de point de départ du processus d'élaboration de la vision *Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble*.

Avec seulement trois oppositions et trois abstentions, le Synode d'hiver 2014 a adopté le processus d'élaboration de la vision *Eglise 21*, dans la version proposée par le Conseil synodal, élaborée en concertation avec les motionnaires, et alloué les montants financiers nécessaires. Dans un processus de trois années, soit jusqu'en septembre 2017, la Vision «*Eglise 21*» va être développée et adoptée par le Synode lors de sa session d'été assortie d'un plan de mesures de mise en œuvre.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se trouvent à un carrefour stratégique décisif. L'enjeu de la bonne articulation à donner entre contenu et structure est l'un des défis sur lequel elles doivent se prononcer: de quoi parle-t-on vraiment lorsque l'on parle d'*Eglise*? Que signifie *Etre Eglise*? Le débat sur le désenchevêtrement entre l'Eglise et l'Etat risque de focaliser l'Eglise sur les questions de structures et les questions financières mais „Granges“ a clairement montré que l'Eglise choisit de placer les priorités sur son message, sa mission, ses fondements. Ce n'est que lorsque l'on a répondu à ces questions que l'on peut résoudre celle des structures. La motion *Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble* est donc arrivée au bon moment. Par cette initiative venue de l'intérieur, l'Eglise a montré qu'elle avait en son sein suffisamment de force pour se remettre en question sans y être contrainte de l'extérieur. Et le moment aussi est des plus opportuns: Le débat autour de la discussion entre Eglise et Etat a en quelque sorte préparé le terrain. L'Eglise a tout à coup l'opportunité à la fois d'intégrer ce débat mais aussi de l'influencer.

Quel est le lien entre Eglise 21 et le Jubilé de la réforme?

Le processus menant à l'élaboration commune de l'*Etre Eglise* est une démarche typiquement réformée: toutes celles et ceux qui veulent et peuvent s'engager participent et collaborent à l'élaboration de la vision d'Eglise. Le processus visionnaire *Eglise 21* s'inscrit pleinement dans les préparatifs du Jubilé de la réforme 2017. Ceci signifie que les Eglises

réformées Berne-Jura-Soleure réfléchissent à leur tradition (réformée) tout en plaçant ce travail de réflexion dans la perspective de l'Eglise universelle.

Le Jubilé de la réforme en 2017 constitue une très bonne opportunité pour conclure, cette année-là précisément, le processus d'élaboration de la vision et de démarrer, dans la foulée, le renouvellement qui en résulte. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se réforment et telle sera leur contribution à la commémoration des 500 ans de la publication des thèses de Luther à Wittenberg.

Au cours de cette même année 2017, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) mettra sur pied différentes manifestations conjointement avec notre Eglise, auxquelles s'ajouteront diverses autres manifestations émanant de villes, de musées ou autres instances. Il est notamment prévu de poser la candidature de Berne comme ville de la Réforme, en 2017 également, le Synode de la Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE) se tiendra aussi à Berne, tout comme la journée de rencontre de la FEPS et l'assemblée des délégués de la fédération. Entre octobre 2016 et mai 2017, le musée historique de la ville proposera pour sa part une grande exposition consacrée à Niklaus Manuel Deutsch. Dans tout ce panel de manifestations, la Fête de l'Eglise 21 est appelée à être l'une des grandes manifestations avec une dimension grand public.

Le Synode d'hiver 2014 ne s'est pas encore exprimé sur le point final en points de suspension prévu pour 2017. Il doit être d'une part la conclusion du processus visionnaire et, d'autre part, constituer le point de départ du processus de concrétisation de la vision d'Eglise. Le présent message au Synode a précisément pour objet la fête Eglise 21.

«Ce qu'il faut, c'est un changement de perspective. Si les individus ne viennent plus à elle, alors l'Eglise doit s'adresser à chaque individu en particulier.»

Où en sommes-nous dans l'élaboration de la vision d'Eglise?

La motion demandant la mise en œuvre d'un processus «de la base vers la base». Le processus visionnaire Eglise 21 est structuré en trois étapes-relais: *Poser des questions – Trouver des réponses – Etre Eglise*. Fin février 2016, l'étape-relais 1 *Poser des questions* va s'achever: «A quelles questions une vision d'Eglise que l'on se réapproprie doit-elle répondre?» Toutes les personnes résidant dans les régions territoriales de notre Eglise sont invitées à poser la ou les questions qui leur tient à cœur. Le Synode d'été, le 26 mai 2015, a donné le coup d'envoi, puis ont suivi les conférences rassemblant les représentantes et représentants des différents ministères et des présidences de paroisses. Des manifestations ont déjà eu lieu dans de nombreuses paroisses. Les personnes posent également individuellement leurs questions sur le site www.eglise21.refbejuso.ch. Toutes ces plates-formes ont suscité et suscitent toujours un large écho. Des *boîtes à outils* ont été également remises aux paroisses et elles contiennent tout ce qu'il faut pour *Poser des questions* dans le cadre d'une manifestation de l'étape-relais 1.

Depuis l'automne dernier, une équipe d'expertes et d'experts a entrepris le travail de synthèse de toutes les questions reçues afin de les soumettre au Synode de réflexion en août 2016. Ce travail sera achevé en juin 2016. L'ensemble des questions qui auront été envoyées jusqu'en février 2016 auront été prises en considération.

En collaboration avec le groupe de pilotage Eglise 21, la commission du Synode de réflexion travaille intensément à la préparation du Synode de réflexion du 17 août 2016. Le président de la commission du Synode de réflexion donnera de plus amples informations dans le cadre d'un point spécifique de l'ordre du jour.

Pourquoi un point final en points de suspension ?

La fête de l'Eglise 21 se doit de faire l'effet d'un signal fort et d'avoir un large impact. En interne et à l'externe, elle rend visible : les Réformés sont au travail, l'Eglise se réforme. En été 2017, le Synode va voter la Vision avec des directives et les offrir aux paroisses lors de la fête de l'Eglise 21.

Les motionnaires ont demandé que tout le processus d'élaboration de la Vision soit un processus de la base vers la base. L'étape-relais 1 *Poser des questions* comprend les exigences *de la base*. Avec la fête de l'Eglise 21, le souhait *vers la base* est réalisé. Pendant les trois ans que durera le processus d'élaboration de Vision Eglise 21, on va beaucoup travailler, réfléchir, concevoir, discuter et décider. Le danger existe que ce processus de pilotage important et fondamental se fasse loin de la base et ne puisse être suffisamment pris en considération par les paroissiennes et les paroissiens. Il est vrai que ce danger est partiellement conjuré par le concept même du processus d'élaboration de la Vision qui implique la base dès le début. Mais une grande fête de l'Eglise au cours de laquelle on partage un moment festif et où l'on prend acte de ce qui a déjà été atteint est un élément incontournable d'un tel processus. La fête de l'Eglise 21 ne doit pas simplement mettre un point final au processus d'élaboration de *Vision Eglise 21*, mais elle marque plutôt le début du processus d'application de Vision Eglise 21, d'où le point final en points de suspension.

Dans ce sens, elle constitue le point de départ d'un nouveau chapitre dans l'histoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. C'est un moment historique. La Vision avec ses directives sera ancrée spirituellement dans un cadre solennel et festif.

L'idée est de célébrer une fête de l'Eglise 21 surprenante, joyeuse et grandiose qui restera longtemps dans les mémoires. Y sont conviés quelle que soit la sensibilité théologique toutes les générations, les membres des paroisses, du clergé, et des autorités, les collaborateurs et collaboratrices ainsi que les personnes engagées à titre honorifique, les partenaires œcuméniques comme par exemple les personnes appartenant aux Eglises de la migration. En un mot, toutes celles et tous ceux qui ont à cœur le bien de notre Eglise et qui veulent – et peuvent – se laisser entraîner dans la vision renouvelée de l'Eglise. Le but est de fêter avec 20'000 personnes issues de tout le territoire ecclésial. Pour cela, il faut évidemment une place des fêtes de taille adéquate.

La fête de l'Eglise 21 aura une fonction importante dans l'année jubilaire de la Réforme. La Vision Eglise 21 sera communiquée à l'interne et à l'externe. Les gens se l'approprient, elle commence à vivre. C'est la fête avec la base; ce moment historique dans les annales des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, se doit d'être célébré et honoré collectivement. Divers chœurs, des personnes jeunes et âgées ainsi que les paroisses vont être intégrés. De cette manière, la fête de l'Eglise 21 va se distinguer de la plupart des autres manifestations jubilaires.

Que doit contenir la fête de l'Eglise 21 ?

La communauté, la célébration communautaire sont constitutives de l'Eglise. C'est pourquoi, il est prévue une célébration culturelle dans laquelle la Vision *découverte* sera ancrée et commencera à vivre. De grands chœurs en formeront le cadre digne et joyeux. On imagine un projet réunissant 1000 chanteuses et chanteurs, avec des chœurs d'Eglise, des chœurs de gospel, le Chœur des nations et des chorales des Eglises de la migration. Le pasteur Simon Jenny de Gümligen, a été sollicité pour assurer la direction musicale générale. En outre, des chœurs de yodleurs (pour la direction, on s'est approché d'Ueli

Kämpfer, Oeschenbach), des chœurs de gospel (direction: probablement Adrian Menzi, Niederoesch) ainsi que le Hip Hop-Center seront intégrés à la fête.

Les paroisses sont invitées à apporter leur contribution en amenant quelque chose de spécifique en provenance de leur paroisse. Ce dimanche 10 septembre 2017, sur tout le territoire ecclésial il n'y aura qu'un seul et unique culte: la célébration de la fête de l'Eglise 21.

Ce ne sera pas une «fête de la saucisse et de la bière» superficielle. Mais il n'est pas question non plus d'une manifestation trop sérieuse ni trop grave. Des discours de dignitaires ne sont pas prévus. Le Conseil synodal imagine une fête de l'Eglise 21 insouciant, motivant, humoristique tout en étant profonde. L'autocritique et l'ironie doivent avoir leur place. Une contribution satirique (Massimo Rocchi a été approché) – autocritique, l'Eglise accepte également les critiques «de l'extérieur» a été prévue.

Des discussions sont en cours avec la RTS (Radio Télévision Suisse) en vue d'une retransmission de la fête de l'Eglise 21 sur le plan suisse.

En premier lieu, les personnes qui participeront à la fête de l'Eglise 21 devront découvrir une Eglise ouverte et engagée, une Eglise motivée et motivante en mouvement.

Où le point final en points de suspension doit-il avoir lieu ?

Tout le monde est invité à la grande fête de l'Eglise 21 indépendamment de l'âge, du sexe, de la fonction dans l'Eglise. 20'000 personnes en fête – résidentes depuis toujours ou de fraîche date – et plusieurs chœurs devront y trouver leur place. C'est pourquoi, il a été recherché un lieu facile d'accès, atteignable de tous les côtés, parfaitement desservi par les transports publics et suffisamment grand. Après un examen approfondi de plusieurs endroits possibles, le Conseil synodal propose le Stade de Suisse au Wankdorf à Berne. L'infrastructure nécessaire est disponible. Presque tous les réseaux régionaux, une ligne de tram et de bus mènent au Wankdorf. Le Stade de Suisse au Wankdorf offre un cadre adéquat à un culte à large échelle, tout en étant ouvert sur le ciel. L'architecture du stade offre un certain abri en cas d'intempéries, au moins aux visiteuses et visiteurs de la fête.

Comment la fête de l'Eglise 21 se prépare-t-elle ?

Le processus d'élaboration Vision Eglise 21 en cours culminera dans la fête de l'Eglise 21. Les premiers contacts avec les responsables du Stade de Suisse Wankdorf ont eu lieu. Il sera possible de travailler avec l'agence événementielle APPALOOZA. Celle-ci connaît très bien le Stade de Suisse au Wankdorf et offre la garantie d'une bonne planification. Le comité d'organisation Fête de l'Eglise 21 collaborera avec le groupe de pilotage Eglise 21.

Combien la fête de l'Eglise 21 va-t-elle coûter?

Pour la réalisation du point final en points de suspension, il faudra collaborer avec l'agence événementielle qui a beaucoup d'expérience dans l'organisation de grands événements. Cette collaboration garantit toute la professionnalisation requise et permet de limiter les dépenses. On distingue trois grands facteurs de coûts spécifiques:

Coûts de production (location, protection du sol, production, personnel, sécurité, catering, autorisations/assurances, divers)	CHF	700'000
--	-----	---------

Coûts de programmation (projet de chœurs, Comedy Act, animation, honoraires, dédommagement chœurs, taxes SUISA)	CHF	120'000
Honoraires agence	CHF	70'000
Recettes	CHF	- 120'000
Total des coûts prévisibles en charge du fonds de secours	CHF	770'000

Les coûts de la coordination interne et de l'accompagnement du projet par le Conseil synodal émargent au budget ordinaire des charges de personnel.

La plupart des coûts de production sont générés indépendamment du site choisi et s'ajoutent à la location.

Sur le devis global, il faut déduire les contributions de donateurs et une partie de la collecte prévue, au total environ CHF 120'000, de sorte qu'il reste une charge nette d'environ CHF 770'000. Comme il s'agit d'un projet exceptionnel avec un rayonnement durable sur tout le territoire ecclésial, un prélèvement sur le Fonds de secours pour le financement des coûts restants paraît s'imposer¹. Le projet est absolument unique, fait éclater le cadre du budget ordinaire et s'adresse à une grande partie de la base de l'Eglise. Cette solution permet en outre de maintenir les fonds propres de l'Union synodale au niveau requis pour assumer les charges financières supplémentaires inhérentes aux changements à venir en relation avec l'évolution des rapports Eglise-Etat.

La fête de l'Eglise 21, qu'a-t-elle de spécial?

La fête de l'Eglise 21 est quelque chose d'unique – fête de la Vision et fête de la Réforme en un. La génération actuelle ne vivra pas une seconde fois une telle fête. C'est une fête des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour les personnes habitant le territoire ecclésial.

Les coûts élevés se justifient par la possibilité d'une large participation de la base dont l'implication dans la mise en œuvre de la Vision est indispensable. Avec cet investissement, on restitue quelque chose aux personnes de la base sous forme d'une fête que l'on n'est pas prêt d'oublier. Le «bénéfice» spirituel pour une Eglise ayant un avenir est inestimable. L'événement historique va contribuer à consolider la compréhension que l'Eglise a d'elle-même et à la vitaliser.

Le Conseil synodal

¹Art. 1 du Règlement du Fonds de secours de l'Eglise réformée évangélique du canton de Berne du 14 juin 1978, RLE 63.210: « Le Fonds de secours est destiné à mettre à la disposition de l'Eglise et des paroisses, les moyens nécessaires à des tâches urgentes et spéciales, fonds qui ne peuvent pas être couverts par le budget de la Caisse centrale de l'Eglise. »